PLAN COLLECTIF DE RESTRUCTURATION EN VAL DE LOIRE-CENTRE Campagnes 2012/2013 à 2014/2015

Cadre réservé au comité N° dossier :	
Envoyé le :	

Dossier d'inscription – A renvoyer avant le 30 avril 2013

	•						
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR							
Numéro CVI de l'exploitant : (N° de CVI de l'exploitation du métayer pour les propriétaires en métayage)							
Norma for DACA CE	Niver for CIE	NET .					
Numéro PACAGE	Numéro SIF	(ET:					
□ Demandeur individuel Nom, Prénom :							
☐ Demandeur en société Dénomination sociale :							
Si societe, indiquer le nom du re	epresentant legal :						
Si GAEC, indiquer le nombre d'e	exploitations regroupées :						
Adresse :							
Code postal :	Commune :						
Nom de la personne à contacte	r:						
·							
Téléphone :	Fax :						
Portable :	E-mail :	@					
EXPLOITANT en qualité de : Propriétaire en mode de faire valoir-direct ou fermier Propriétaire en métayage Pour les propriétaires en métayage, nom, prénom ou raison sociale du métayer :							
PROGRAMME DE PLANTATION							
1) Surfaces déposées en Plan Collectif de Restructuration							
	Ver	ntilation par campagne de planta	tion				
TOTAL DE L'ENGAGEMENT	Campagne 2012/2013	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015				
		(prévisionnel)	(prévisionnel)				
aca	haaca	aca	aca				
 Je note que ces surfaces seront prises en compte pour le calcul du cautionnement qui sera établi par le comité PCL, structure porteuse du plan collectif, une fois le dossier enregistré. Je note qu'un dossier unique (document FAM) qui me sera fourni par le Comité PCL devra confirmer cet engagement et devra être renvoyé complet au Comité PCL avant le 30 juin 2013. Je note que je dois préciser les parcelles à planter en PCR pour la campagne 2012/2013 en page 2 							
2) Surface à planter prévue en restructuration individuelle en 2012/2013 :hahaaca							
PIECE A FOURNIR AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION : justificatif d'immatriculation SIRET (copie)							

I° CVI				Nom –	Raison sociale :				N	dossier PCR :	
PARCELLES A PLANTER DANS LE CADRE DU PCR POUR LA CAMPAGNE 2012/2013						Complément palissage					
Co	ommune	Section	N°	Surface (en ha, ares, ca)	Cépage	Nom de l'AOC ou IGP	Droit utilisé(1)	Action réalisée (2)	Réalisé avant le 31/07/13	Réalisé après le 31/07/13	Pas demandé
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
				haaca							
		ТО	TAL =	haa							

(1) Origine des droits : indiquer le code correspondant dans la case

AV = arrachage effectué avant le 01/08/2008

AP1 = arrachage effectué après le 31/07/2008 sans contrôle FAM

AP2 = arrachage effectué après le 31/07/2008 avec contrôle FAM

TR = droits achetés ou provenant de la réserve

PA = plantation anticipée

JAPD = droits gratuits prélevés sur la réserve

(2) Type d'actions éligibles : indiquer le code correspondant dans la case

RVP = Reconversion variétale par plantation : changement de cépage par rapport au droit utilisé

RMD = Replantation d'une vigne avec modification d'au moins 10% de la densité. Si une exploitation choisit le changement de densité à la hausse comme à la baisse, cette dernière sera dans l'obligation de déterminer un objectif d'écartement cible à atteindre.

RPA = remplacement d'une vigne non palissée par une vigne palissée (mise en place obligatoire du palissage avec fil porteur et au moins 2 fils releveurs lors de la campagne de plantation)

UDE = Plantation avec utilisation de droits externes (transfert ou JA). Pour les droits de transfert, ils doivent être utilisés en contiguïté d'une parcelle déjà plantée ou associée à un droit d'arrachage

ENGAGEMENTS

- 1) Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information jointe qui indique les conditions d'acceptation par le Comité PCL de mon dossier d'inscription
- 2) Je déclare être informé que ce dossier est un dossier d'inscription et qu'il n'a aucune valeur contractuelle
- 3) Je déclare être l'exploitant des parcelles inscrites dans ce dossier d'inscription, et que pour les parcelles dont je suis fermier ou métayer-exploitant, j'ai obtenu l'accord écrit auprès de mon propriétaire pour pouvoir engager les parcelles inscrites dans ce dossier.
- 4) Je déclare que mon exploitation n'est pas en situation d'infraction au regard de la réglementation communautaire et nationale relative au potentiel viticole. Dans la mesure où l'attestation de la DGDDI conduit à constater une situation d'infraction, la demande d'aide sera inéligible.
- 5) Je m'engage à déposer dans les délais indiqués mon dossier définitif « dossier unique » avec les cautions bancaires et toutes les pièces justificatives demandées
- 6) Je m'engage à déposer chaque année auprès du Comité PCL une demande d'aide « dossier unique » pour toutes les surfaces à restructurer dans le cadre du Plan collectif.
- 7) Je m'engage à régler les frais de dossier et appel de cotisation demandés par la structure porteuse.
- 8) Je m'engage à ne pas planter plus de 6 ha par campagne toutes aides à la restructuration confondues (Plan individuel et Plan Collectif de Restructuration)

Fait à :	Le:	
Signature:		

Rappel des pièces à joindre :

- Dossier d'inscription dûment rempli, daté et signé,
- Justificatif d'immatriculation SIRET

Votre dossier est à retourner <u>avant le 20 avril 2013</u> à l'adresse suivante :

Comité de gestion du PCL en Val de Loire – Centre Château de la Frémoire – 44120 VERTOU

> Contact : Aurélie PAYRAUDEAU Tél : 06.50.69.10.50 e-mail : pcl.comite@orange.fr